

N° 6

Jean Perrin Hebdo

Semaine impaire du 8 au 12 octobre 2012

Pour toutes vos infos, ayez le réflexe Jean Perrin Hebdo

Collège Jean Perrin 1 chemin des Fayettes, 26130 St Paul Trois Châteaux ☎ 04 75 04 74 69 📠 04 75 96 66 60
Site Internet : <http://www.ac-grenoble.fr/college/sp3c.jean.perrin> — @mail : Ce.0261032F@ac-grenoble.fr



AGENDA

Course d'orientation 6^e :

Du 08/10 au 12/10 : 6^e 2, 3 et 4

Stage en entreprise 3^e

Du 11/02/2013 au 15/02/2013 : 3^e 2, 3 et 4

Du 18/02/2013 au 22/02/2013 : 3^e 1, 5 et 6

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Il commencera le **lundi 8 octobre**. Des ateliers d'aide aux devoirs, d'anglais, de sports et de culture sont proposés aux élèves.

REUNIONS PARENTS-PROFESSEURS

(à partir de 16h30 sur rdv)

6èmes : mardi 23 octobre

5èmes : jeudi 15 novembre

4èmes : mardi 13 novembre

3èmes : jeudi 25 octobre

FESTIVAL DU FILM DE SAINT PAUL



Le festival du film de Saint Paul aura lieu du 12 au 20 octobre prochain. Les élèves de la classe cinéma-audiovisuel de Mme Gervais assisteront à plusieurs projections durant le festival.

Des classes de 4èmes et 3èmes verront :
- L'Enfance clandestine de Benjamin Avila
- Terra Ferma d'Emanuele Crialesse

Des classes de 6èmes et 5èmes verront :
- Love birds de Paul Murphy

CAHIER DE TEXTE EN LIGNE

Les élèves ont été destinataires du code permettant l'accès au cahier de texte en ligne. Ce code permet à chaque parent de pouvoir suivre le travail réalisé en classe. C'est un plus pour les familles et les élèves.

ATTENTION : le cahier de texte en ligne ne dispense absolument pas les élèves de noter leurs devoirs sur leur propre agenda ou cahier de textes.

DEMI-PENSION

Les factures de demi-pension seront distribuées aux élèves durant le mois d'octobre.

ELECTION DES DELEGUES

Les élections des délégués de classe auront lieu du lundi 24 septembre au vendredi 5 octobre.

Les élèves voteront dans les mêmes conditions que les adultes avec urne, isolements (mis gracieusement à disposition par la mairie de St Paul 3 Châteaux) et bulletins de vote (fabriqués par les assistants d'éducation).

Les élections auront lieu dans la salle de réunion côté infirmerie. Le mercredi 10 octobre, les délégués élèves élus participeront à une formation sur le conseil d'administration, les différentes structures du collège et les différents personnels du collège.

Cette formation se déroulera de 12h à 15h dans la salle polyvalente du collège. A cette occasion, un repas est gratuitement offert aux élus ainsi qu'un dessert financés par le foyer socio-éducatif.

Le jeudi 11 octobre, de 10h10 à 11h, les délégués élèves éliront leurs 3 représentants au Conseil d'Administration en salle polyvalente

ELECTIONS DES REPRESENTANTS PARENTS ET PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections des représentants des personnels et des parents d'élèves au conseil d'administration auront lieu les 11 et 12 octobre prochains. Nous vous rappelons que le dépôt des candidatures doit être fait au plus tard le lundi 1^{er} octobre pour les professeurs et le mardi 2 octobre pour les parents.

Pour voter aux élections des **représentants parents, deux possibilités** :

- par correspondance avec le matériel de vote qui sera donné aux élèves une dizaine de jours avant l'élection.
- le jour-même de l'élection au collège en salle de réunion de 13h à 17h.

Pour les personnels :

- soit par correspondance.
- soit le jour même de l'élection de 7h45 à 15h45.

RAPPEL PAI 2012-2013

Pour la mise en place d'aménagements pour difficultés d'apprentissage ou pour un renouvellement de type P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) et conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003, vous devez saisir **par écrit** directement le chef d'établissement.

Les parents informent le professeur principal en début d'année.

Les PAI 2011-2012 sont valables jusqu'à l'établissement d'un nouveau PAI 2012-2013.

DECOUPAGE DES TRIMESTRES

1^{er} trimestre : du 04/09/2012 au 30/11/2012

2^{ème} trimestre : du 03/12/2012 au 22/02/2013

3^{ème} trimestre : du 11/03/2013 au 14/06/2013

VACCINATION ROR

« Le contexte épidémique préoccupant de recrudescence de la rougeole a conduit le Ministère de la Santé, en lien avec l'Education Nationale, à reconduire pour la troisième fois une opération de vérification du statut vaccinal qui concernera les élèves de 3^e cette année.

La seule protection efficace contre cette maladie très contagieuse, qui peut entraîner des complications pulmonaires et neurologiques, est la vaccination en 2 doses.

C'est pourquoi, il sera demandé aux parents de fournir une photocopie des vaccinations pour mise à jour des vaccins.

Un tract et un dépliant d'information sur la vaccination rougeole-oreillons-rubéole seront distribués. Des recommandations sont données sur le site du collège à la rubrique « santé scolaire : épidémie de rougeole ».

CITATION

« La musique vous permet de devenir imprévisible »
Björk

Rédactrice en chef : Agnès Olmos
Secrétaires de rédaction : Chantal Grégoire et Odile Dollé
Webmaster : Philippe Grangaud
Directrice de publication : Corine Ober